

1. PRÉCAUTIONS DE SÉCURITÉ

1.1. ASPECTS GÉNÉRAUX

L'équipement doit être utilisé uniquement par du personnel qualifié.

Il est important de savoir qu'une utilisation inappropriée peut entraîner un accident. Pour éviter cela, il est important de suivre toutes les étapes ci-dessous avant d'utiliser, d'entretenir ou de réparer le groupe électrogène.



Effectuez toutes les inspections et vérifications de sécurité détaillées dans ce manuel avant de démarrer le groupe électrogène.

! Si vous constatez un fonctionnement dangereux du groupe électrogène, veuillez l'éteindre et ne pas le redémarrer. Débranchez ensuite la borne négative de la batterie jusqu'à ce que les conditions de sécurité soient rétablies.

L'installation du groupe électrogène, ainsi que la nature et le dimensionnement des charges électriques, relèvent de la responsabilité de l'installateur et du client final. Veuillez vous assurer que tous les travaux sont effectués conformément à la réglementation locale.

1.2. PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES POUR LA MANIPULATION ET LE TRANSPORT



La charge, la décharge et le mouvement d'un groupe électrogène doivent être effectués par du personnel qualifié et sous le minimum de conditions de sécurité.

Assurez-vous que le sol peut supporter le poids de l'équipement.
Lors du levage du groupe, veillez à le faire avec un réservoir de carburant vide.
Débranchez la batterie pour éviter les contacts inattendus.

En cas d'utilisation d'une grue, utilisez le ou les anneaux de levage pour soulever le groupe.

En cas d'utilisation d'un chariot élévateur, insérez les griffes à l'intérieur des profilés d'assise « oméga » du groupe, ou de manière à ce que chaque griffe soit à la même distance de la verticale de l'anneau de levage central du groupe.

1.3. PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'ENTRETIEN

1.3.1. RISQUES MÉCANIQUES



Un groupe électrogène en marche a des parties en mouvement qui peuvent provoquer des lésions en cas de contact avec elles.

Il faut éviter à tout moment le contact avec les parties en mouvement de l'équipement. Il faut s'assurer que toutes les protections des parties en mouvement sont bien montées à leurs places et ne jamais les démonter lorsque le groupe électrogène est en marche. Vous devez être qualifié et autorisé pour ce type de manœuvre.

Ne jamais travailler avec cet équipement avec des vêtements larges, cheveux longs et tendus, colliers, cravates etc... Pour éviter d'être attrapé par les parties en mouvements.

Avant de manipuler les parties mobiles de l'équipement il faut s'assurer que celui-ci ne peut pas se mettre en marche d'une manière inattendue.

Au moment de réaliser des réparations mécaniques ou électriques il faut déconnecter la borne négative de la batterie pour éviter un démarrage inattendu.

Il faut garder les portes de la carrosserie fermées durant les temps les plus possibles de le faire.

Il faut utiliser les gants, chaussures de sécurité, lunettes de protection et casques de protection durant le travail sur le groupe électrogène.

Les moteurs de combustion travaillent à des températures très élevées, alors il faut éviter le contact avec les surfaces de moteur en marche surtout le collecteur d'échappement, le turbo et toute canalisation d'échappement en général.

Il faut toujours se rappeler que les fluides comme l'huile et eau de refroidissement de moteur en marche atteignent aussi des hautes températures et il faut éviter le contact avec eux.

1.3.2. RISQUES ÉLECTRIQUES



Si le groupe dispose d'une connexion TT ou TN installée, il est très important de connecter le groupe à une prise de terre fiable lors de l'installation. Ceci est déterminant pour que les protections électriques fonctionnent efficacement. Dans le cas contraire, il existe un risque d'électrocution au contact des parties métalliques de l'équipement.

⚠ Ne jamais faire tourner un groupe électrogène ouvert sur châssis sous la pluie.

⚠ Ne jamais manipuler un groupe électrogène avec les mains mouillées

En cas d'incendie de groupe électrogène, il faut utiliser des extincteurs Classe BC ou ABC. Ne jamais utiliser de l'eau pour éteindre le feu à proximité d'un équipement électrique.

Éviter le contact avec les bornes ou autres éléments actifs non isolés électriquement en cas de secourir une victime d'un choc électrique.

⚠ Premièrement il faut ouvrir l'interrupteur automatique de circuit qui a causé le choc électrique et ne jamais toucher la victime avec les mains nues avant d'annuler la source du courant.

Si cela est impossible il faut s'isoler en utilisant des manches de bois, cordes etc...Sans toucher directement la victime et l'éloigner de câble et lui vérifier les constantes vitales et initier la réanimation cardio-pulmonaire si c'est nécessaire

Couvrir la zone affectée de corps de la victime avec du matériel stérilisé de préférence (entrée et sortie de courant électrique au corps de la victime).

Transférer la victime à un centre médical même si les lésions ne sont pas majeurs car elles peuvent apparaitre des lésions ultérieures.

1.3.3. INCENDIE ET EXPLOSION



Le combustible de groupe électrogène est une substance potentiellement dangereuse qui peut donner lieu à une explosion. Ainsi il est déconseillé de remplir complètement le réservoir spécialement si le groupe va être exposé au soleil ou à des sources de haute chaleur (Ne pas exposer ni verser le combustible sur les sources de chaleur intense).

L'huile de moteur aussi émet des vapeurs qui s'enflamment à partir d'une certaine température. Ne jamais exposer l'huile aux flammes ou étincelles



La vapeur résultante de la réaction chimique des batteries peut être inflammable s'elle s'accumule dans un espace très réduit.

Les batteries en mauvaises conditions peuvent donner lieu à une explosion durant leur chargement ainsi il faut maintenir le niveau d'électrolytes correctement, les conserver propres et les remplacer chaque 2 ans.



Il est très recommandé d'installer à proximité du groupe électrogène des extincteurs d'incendies de classes BC ou ABC complètement chargés et révisés. Les opérateurs de groupe électrogène doivent se familiariser avec sa manipulation.

Le local où on doit installer le groupe électrogène doit être ventilé pour éviter l'accumulation des gaz.

Le sol de local doit être en permanence propre de toute saleté qui peut provoquer un incendie. Les saletés peuvent être aussi absorbées par le ventilateur et elles vont rester rattrapées dans le radiateur et le boucher ce qui va provoquer une panne par excès de température.

1.3.4. RISQUES CHIMIQUES



Eviter le plus possible le contact de la peau avec le combustible, huile et liquide refroidissant de moteur. En cas d'ingestions il ne faut pas essayer de vomir mais il faut appeler au numéro de centre d'intoxication de votre localité ou 112 en CE. Si vos vêtements sont mouillés par le combustible il faut les remplacer et les laver bien avec de l'eau et du détergent.

Eviter totalement le contact de la peau avec les liquides de batteries car ils sont trop corrosifs et irritants à leurs contacts. En cas de contact il faut enlever les vêtements contaminés immédiatement et se laver les parties du corps touchées par l'acide avec de l'eau abondante. En cas de contact avec les yeux il faut les irriguer avec de l'eau rapidement au moment ils sont ouvert durant 15 minutes minimum, jusqu'à qu'ils cessent de vous gêner. En cas d'ingestion accidentelle il faut boire de l'eau avec grandes quantités de préférence avec du bicarbonate et aller au médecin le plus vite possible.



Ne pas respirer les vapeurs de la batterie qui peuvent être enfermées dans une enceinte close.

1.3.5. BRUIT

△ Il est important d'utiliser une protection auditive lorsqu'on travaille dans les proximités d'un groupe électrogène en fonctionnement.



Les groupes électrogènes ouverts sur châssis produisent des bruits de niveaux sonores trop élevés qui peuvent dépasser de 105dB.

Une exposition prolongée à des bruits de plus de 85dB peut être dangereuse pour la santé auditive.

2. TÉLÉCHARGER LE MANUEL D'UTILISATION



<https://www.carod.es/html/2805-2/>